



Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi

Ministre de la Santé, de la jeunesse et des sports

Direction générale de la concurrence, de la
consommation et de la répression des fraudes

Direction générale de la Santé

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 4 février 2008

Décès consécutif à la consommation d'un complément alimentaire à visée amaigrissante

La DGCCRF a été informée par le réseau d'alerte européen de la survenue au Danemark d'un décès lié à la consommation d'un complément alimentaire dénommé THERMA POWER, présenté comme facilitant la perte de poids.

Ce produit contient de la caféine, de la synéphrine mais aussi de l'éphédrine, une substance dérivée de diverses plantes du genre Ephedra, également connues sous le nom de Ma Huang. Ni la plante ni la substance ne sont autorisées dans les compléments alimentaires en France. En revanche, elles sont utilisées à des fins médicales.

La consommation d'éphédra sans contrôle médical est déconseillée car elle peut entraîner une augmentation ou une irrégularité du rythme cardiaque (palpitations), à l'origine de troubles pouvant être graves, voire mortels.

Des compléments alimentaires contenant cette plante, présentés comme facilitant la perte de poids, stimulant l'énergie et/ou améliorant les performances athlétiques, sont proposés à la vente sur Internet.

Il est recommandé aux consommateurs d'être très vigilants lors de l'achat de compléments alimentaires sur Internet, d'en vérifier la liste des ingrédients et surtout de ne pas consommer le produit THERMA POWER.

Contact presse DGCCRF : Gérard Péruilhé : 01 44 97 2391

<http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr>

Contact presse DGS : Laurence Danand : 01 40 56 52 62

<http://www.sante.gouv.fr>